



# PRÉFET DU JURA

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 31 janvier 2022

### DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : SIGNATURES DES CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, en septembre 2020, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), pour les six années à venir. Il intègre les contractualisations existantes et privilégie une approche transversale : les questions économiques, écologiques, foncières, de logement, de mobilité, de santé, de services aux populations sont nécessairement liées les une aux autres dans un projet de territoire.

Le lundi 31 janvier 2022, David PHILOT, Préfet du Jura, a signé six contrats de relance et de transition écologique pour :

- la communauté de commune Arbois Poligny Salins Coeur du Jura, avec Monsieur Dominique BONNET, Président ;
- la communauté de commune Jura Nord, avec Monsieur Gêrôme FASSETNET, Président ;
- la communauté de commune du Val d'Amour, avec Monsieur Étienne ROUGEAUX, Président ;
- la communauté de communes de la Plaine Jurassienne, avec Monsieur Christian LAGALICE, Président ;
- la communauté de commune Champagnole Nozeroy Jura, avec Monsieur Clément PERNOT, Président ;
- le Pays Lédonien, avec Monsieur Claude BORCARD, Président.

Le CRTE incarne un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il propose une vision stratégique partagée pour construire ensemble l'avenir. Pour mettre en œuvre cette stratégie, chaque CRTE propose de nombreuses « fiches actions », élaborées à partir du recensement des besoins et des projets prioritaires du territoire. Ces actions concrètes seront menées pour les six prochaines années.

Le CRTE intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, renforcés par les crédits du plan de relance. Il traduit l'ambition d'instaurer une nouvelle relation de travail entre l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...), et répond à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale et sociale.

Pour rappel, d'autres CRTE ont déjà été signés pour le Jura :

- communauté d'agglomération du Grand Dole avec Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE, Président ;
- Pays du Haut-Jura avec Madame Françoise VESPA, Présidente.

**Direction  
des services  
du cabinet**  
Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

8 rue de la Préfecture  
39030 Lons-le-Saunier Cedex

Avec les signatures de ce jour, l'ensemble du territoire jurassien sera couvert par ce nouvel outil contractuel d'aménagement du territoire.

**Direction  
des services  
du cabinet**  
Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

8 rue de la Préfecture  
39030 Lons-le-Saunier Cedex